

Présents :

Parents d'élèves :

Mesdames Charlois-Bremond, Groux et Renoncourt.

Enseignants :

Mesdames Armand-Breton, Delavergne.

Messieurs Blandin, Jardy, Quelleux, Salomon.

Représentant Mairie :

Monsieur Quenault.

Madame Dupé Adélaïde, référente périscolaire (présente en tant qu'invitée).

DDEN :

Excusés :

Monsieur Douriaud, IEN.

Madame Sorrel, DDEN.

Madame Durand enseignante.

Ouverture de la séance : 18h00

Monsieur Jardy tient à remercier les parents qui se sont portés candidats aux élections des représentants des parents d'élèves. Ces représentants sont, cette année au nombre de 7.

Pour rappel, l'ensemble des représentants ne peut assister aux différents conseils d'école, seulement 6 représentants peuvent être présents (autant que le nombre de classes de l'école).

Pour information, cette année, sur 225 inscrits, il y a eu 145 votants (uniquement par correspondance). Le taux de participation était de 64,44% (contre 68.42% en 2024/2025, 57.4% en 2023/2024).

• **Bilan des effectifs et de la rentrée :**

Les effectifs sont les suivants :

CP (Madame Armand-Breton) :	23 élèves.
CP-CE1 (Monsieur Quelleux) :	19 élèves (5 + 14).
CE1-CE2 (Madame Delavergne) :	23 élèves (9 + 14).
CE2-CM2 (Monsieur Jardy, Madame Durand) :	23 élèves (15 + 8).
CM1 (Monsieur Salomon) :	29 élèves.
CM2 (Monsieur Blandin) :	25 élèves.

Soit un total pour l'école élémentaire de 142 élèves.

C'est un chiffre qui continue de baisser (149 élèves en 2024/2025). Il y a eu peu d'inscriptions.

Il y a, de façon globale sur le département, mais également au niveau national, une baisse du nombre d'élèves dans les écoles publiques.

Cette année, Monsieur Jardy est toujours déchargé de classe tous les mercredis et jeudis (madame Stéphanie Durand assure le complément de service). Ces journées étant dédiées au travail administratif et à l'organisation de l'école, il est donc joignable plus facilement sur ce temps-là (rendez-vous et/ou appel téléphonique).

Petits rappels :

Concernant les horaires de l'école, 8h45 et 13h45 sont les horaires de début de classe, 16h30 la fin de classe. Il est à noter peu de retardataires le matin comme le soir. Monsieur Jarly rappelle cependant qu'à 16h30, les enseignants ne sont plus responsables des enfants et qu'en cas de retard du parent, sans inscription préalable, l'enfant ne pourra être conduit à l'accueil du soir. Toutes les démarches liées aux temps périscolaires doivent se faire en ligne préalablement.

Sur les temps périscolaires (accueils, cantine, APE), si vous avez une information à transmettre concernant votre enfant, un besoin de renseignements, il faut contacter Adélaïde Dupé, la responsable périscolaire, au 07 86 25 56 19 et non monsieur Jarly.

Ces points ont été évoqués lors du temps commun avant les réunions de classe de septembre.

Ci-joint, une plaquette de présentation sur les temps de transition entre l'école et les temps périscolaires.

- **Programme pHARe:**

Un plan de prévention contre le harcèlement et les cyberviolences (internet + réseaux sociaux) est mis en place au niveau national. Il est décliné dans l'ensemble des établissements scolaires (écoles, collèges et lycées).

Lorsqu'une situation de harcèlement ou s'y approchant (quelques signaux faibles observés) est connue, l'école s'engage à échanger avec la famille de l'enfant concerné. Monsieur Quelleux a accepté, pour cette année, d'être le référent Climat Scolaire sur l'école. Il peut ensuite mobiliser les ressources nécessaires au niveau de la circonscription (équipe ressource de 6 personnes).

Définition du harcèlement :

1. Violence (sous différentes formes : physique, verbale, comportementale).
2. Répétitivité (très régulièrement durant une longue période).
3. Isolement de la victime (seule, dans l'incapacité de se défendre).

Ci-joint, une plaquette de présentation du protocole pHARe

- **Règlement intérieur, activités et projet d'école :**

Le règlement intérieur a été légèrement modifié par rapport à celui de l'année scolaire précédente : précisions sur les tenues, absentéismes...

Après échange avec les différents partenaires présents, le règlement intérieur a été validé par l'ensemble des participants.

Ce règlement doit être signé par l'ensemble des parents ainsi que par les élèves.

Le projet d'école 2022/20226 comporte trois axes :

- Axe 1 : Continuité renforcée au sein des cycles : outils communs, outils et démarche d'apprentissage.
- Axe 2 : Compréhension et démarche d'investigation : démarches scientifiques, manipulations, projets...
- Axe 3 : Formation citoyenne et éco-citoyenneté : comportement responsable, vivre ensemble.

- **Plan particulier de Mise en Sécurité (PPMS) :**

Chaque année, le directeur de l'école doit réaliser différents exercices de sécurité au sein de l'école dans le but de préparer les élèves à des situations exceptionnelles (incendie, intrusion d'une personne malveillante, intrusion d'un animal, risque majeur : tempête, produit toxique....).

Une simulation d'alerte incendie a eu lieu sur l'ensemble du groupe scolaire (élémentaire, maternelle, et restauration). Le but étant d'entraîner les élèves à évacuer correctement et dans le calme les bâtiments scolaires. Monsieur Jarly rappelle et insiste sur la nécessité de ce type d'exercice durant l'année. Ils peuvent avoir lieu également sur les temps périscolaires.

Pour rappel, dans ce type de situation, les élèves restent sous la responsabilité des enseignants jusqu'à décision contraire des autorités compétentes (pompiers, police) et même au-delà des horaires habituels de l'école:

Depuis cette année, le lieu de rassemblement des élèves et personnels de l'école n'est plus le plateau de sport de l'école, trop proche de cette dernière, mais le plateau du stade Eugène Ferré.

Il va donc falloir s'habituer à ce nouveau lieu, bien plus éloigné et avec des axes routiers à traverser.

Il nous est également demandé de réaliser des exercices de confinement « intrusion » ou « risques majeurs ».

Monsieur Jardy rappelle le caractère obligatoire de ce type d'exercice également.

Tout un travail préparatoire est mis en place dans les classes de manière à réaliser ce type d'exercice dans le plus grand calme, sans panique ni peur. Tout au long de l'année scolaire, d'autres exercices de ce type seront réalisés (évacuation et confinement).

Se pose toujours la question des modes de communication entre enseignants, qui à ce jour, sont peu efficaces.

- **Bilan de la coopérative :**

La participation demandée aux familles est de 20 euros par enfant. Elle essaie de couvrir l'ensemble des sorties (spectacles entre 4€ et 6,50€, parfois le transport), les achats de matériel (hors fournitures scolaires), les abonnements de l'année, pour ne plus rien demander aux familles par la suite.

De manière générale, les parents participent volontiers, donnent en début d'année et ne sont plus sollicités ensuite.

	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026
Solde de l'année précédente	1712€	1234€	1396€	4059€
Coopérative	2620€	2486€	2384€	2100€
Don « Les enfants de Pagnol »		2800€	200€/classe	200€/classe
Budget pour l'année	4332€	6530€	4980€	7359€

Chaque enseignant dispose actuellement de 15,50 euros par enfant pour l'année scolaire (soit 500 à 700 euros par classe). Ce budget servira aux achats et sorties scolaires. Une autre enveloppe (3000€) reste à disposition de l'école pour l'achat de matériel collectif (sport, audio...) ou en lien avec les projets de classes.

Pour rappel, les sorties scolaires n'ont pas de caractère obligatoire. Les enseignants font au mieux en fonction des propositions, du budget, de l'intérêt pédagogique et de leur disponibilité (pour les classes découvertes).

L'association « les enfants de Pagnol » devrait, de nouveau, refaire un don à l'école début 2026.

- **Vie de l'école :**

Activités culturelles et sportives :

Chaque enseignant a inscrit sa classe à différents spectacles (spectacles Grand R, concerts JMF), sur différents projets (école et cinéma...), a sollicité les médiathèques (2 visites dans l'année) ainsi que les intervenants EPS de la ville.

	Concerts/spectacles	Ecole et Cinéma	EPS avec intervenants
CP	Spectacle Grand R	3 films durant l'année	Patinoire Piscine Gymnastique
CP-CE1	Concert JMF Spectacle Grand R	3 films durant l'année	Jeux collectifs Gymnastique Piscine
CE1-CE2	Spectacle Grand R	3 films durant l'année	Athlétisme Patinoire
CE2-CM2	Concert JMF Spectacle Grand R Théâtre Conseil départemental (CM2)	3 films durant l'année	Athlétisme Jeux collectifs Piscine Savoir Rouler A Vélo

CM1	Concert JMF Spectacle Grand R Théâtre Conseil départemental	3 films durant l'année	Piscine Balle ovale Tennis de table Savoir Rouler A Vélo
CM2	Concert JMF Spectacle Grand R Théâtre Conseil départemental	3 films durant l'année	Piscine Balle ovale Tennis de table Savoir Rouler A Vélo

A cela pourront s'ajouter différentes activités autres : par exemple, les classes de cycle 2 bénéficient de séances avec des bénévoles de l'association Lire et Faire lire.

La classe de CM1 de monsieur Salomon participera à une classe de découverte (avec une classe de l'école Flora Tristan) sur le thème du volcanisme et de l'environnement du 25 au 29 mai 2026. La classe logera sur la commune de La Bourboule (Massif Central)

Sortie scolaire / tarif

- Spectacle Grand R : 6,50€
- Concert JMF : 4€
- Ecole et Cinéma : 8,40€ (3x2,80€)

Chant et chorale :

Pour cette année, nous bénéficions toujours de la même intervenante musique, il s'agit de madame Véronique Praud. Elle interviendra tous les lundis après-midis sur l'ensemble des classes.

Le travail portera sur la thématique d'un voyage dans le temps à travers les Arts pour les classes de cycle 2.

Pour les classes de cycle 3, le thème est la découverte de la nouvelle scène française (connue ou en phase de découverte...).

Il est envisagé, comme les années passées, une présentation des différents chants aux parents de l'école en fin d'année dans l'amphithéâtre du Lycée Nature.

Compte tenu du nombre d'élèves et de la capacité d'accueil de la salle, il est envisagé deux temps de présentation : une représentation du travail du cycle 2 puis une du cycle 3. Des précisions seront données le moment venu.

Bibliothèque :

Cette année, il n'y aura pas de service civique sur l'école, l'Inspection Académique ayant privilégié les écoles des communes rurales.

Réseau d'Aide aux Elèves en Difficultés :

Le RASED est composé d'une psychologie scolaire et de deux enseignants spécialisés.

Pour contacter le RASED : 02 51 62 18 30.

Pour une rencontre avec la psychologue scolaire, c'est aux parents d'en faire la demande après concertation avec l'enseignant.

Pour une prise en charge d'un élève par les enseignants du RASED, c'est sur demande de l'enseignant puis validation de la famille.

• Relation école-mairie :

➤ Mise en conformité des bâtiments concernant les personnes à mobilité réduite ?

« Les prochaines actions dépendront de l'arbitrage budgétaire 2025. Un bureau d'étude sera missionné pour définir les actions restantes à mener ». Qu'en est-il ?

➤ « Embellissement » : peinture ?

Comme indiqué dans le tableau de suivi des interventions, cette demande d'embellissement est en cours mais pas terminée. Y a-t-il un échéancier de prévu ?

➤ Chauffage :

Tous les ans, nous avons des soucis avec le chauffage.

- La chaudière qui ne se déclenche pas au niveau du vieux primaire.
- Un déclenchement du chauffage à 8h30 pour un accueil des élèves à 8h35 nous paraît bien tardif. Le personnel d'entretien n'a pas le droit au chauffage sur son temps de travail ?...
- La mairie peut-elle transmettre aux services concernés les dates des conseils d'école afin d'avoir du chauffage les soirs de réunion ?

➤ Cour de récréation :

- Les cours de récréation se couvrent de mousse les rendant glissantes (ainsi que le chemin menant à la restauration et au plateau de sport). Une intervention serait souhaitable.
- Est-il possible d'avoir un « budget spécial » pour habiller les protections rajoutées sur le mur de la restauration dans la cour cycle 2. L'équipe enseignante souhaiterait solliciter Jérôme Plouzeau pour compléter l'œuvre qu'il a réalisée avec les élèves ?

• Questions des parents :

➤ La coopérative scolaire.

Le bilan a été évoqué ci-dessus.

Pour ce qui est des sorties dites de fin d'année, elles s'organisent en fonction des projets des enseignants. Mais entrent également en jeu, les tarifs d'entrée du lieu choisi, le transport mais aussi le temps de trajet aller-retour. Une fois tous ces critères réunis, un choix de relative proximité semble évident. L'équipe enseignante ne s'est pas encore positionnée quant au lieu choisi pour cette année scolaire.

➤ Bilan des photos avec un nouveau prestataire.

Jusqu'en 2023/2024, nous ne procédions qu'aux photos de groupes. L'école gérait les commandes. Le bénéfice était de l'ordre de 200/300€.

En 2024/2025, suite à une demande des familles, nous avons « enrichi » les photos de classes (portraits, fratricies, goodies...). Nous avons donc fait appel à un nouveau prestataire et modifié le mode de commandes et de paiements.

Bénéfice pour l'école : 820€.

Pour cette année, nous avons fait appel au même prestataire. La date arrêtée pour les commandes est le 27 novembre (les commandes arrivant ainsi avec les vacances de Noël).

Tous les points ayant été traités : Fin de la séance à 20h15.

Ce compte-rendu a été validé par l'équipe enseignante ainsi que les représentants des parents d'élèves présents.

Date des prochains conseils d'école :

- **Jeudi 5 mars 2026 à 18h00**
- **Lundi 1^{er} juin 2026 à 18h00**

Si vous souhaitez prendre contact avec un représentant des parents d'élèves titulaires :

marcelpagnoldelegues@gmail.com

Un trombinoscope de ces représentants se trouve en pièce jointe.